

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO

A – TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	Franco
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Franco
1.1.1.3	Dépôt à terme	Franco
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	N/A
1.1.1.5	Plan épargne logement	
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	Franco
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèques	Franco
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Franco
1.1.1.8	Compte indivis	Franco
1.1.1.8.1	Compte chèques	Franco
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Franco
1.1.1.9	Autres types de comptes	Franco
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	
1.1.1.10.1	COURANT	F CFA 10 000
1.1.1.10.2	EPARGNE CORIS	Dépôt min : F CFA 10 000 Taux de rémunération de 3.5% deux fois l'an (chaque fin de semestre)
1.1.1.10.3	EPARGNE KDO	Dépôt min : F CFA 100 000 Taux de rémunération de 4.5% une fois l'an. En cas de retrait avant la date du premier anniversaire, un taux de rémunération de 3.5% est appliqué.
1.1.1.10.4	EPARGNE DADA (uniquement pour les femmes)	Dépôt min : F CFA 5 000 Taux de rémunération de 3.75% deux fois l'an (chaque fin de semestre)
1.1.1.10.5	EPARGNE LEADER	Dépôt min : F CFA 5 000 000 Taux de rémunération de 4.75% deux fois l'an (chaque fin de semestre). Si solde inférieur à F CFA 5 000 000 un taux de rémunération de 3.5% est appliqué.
	EPARGNE DIASPORA	Dépôt min : F CFA 50 000 Taux de rémunération de 4% deux fois l'an (chaque fin de semestre).

1.1.1.10.6	EPARGNE KID	Dépôt min : F CFA 5 000 Taux de rémunération de 4.5% deux fois l'an (chaque fin de semestre) plus un bonus de 2.5% du cumul des intérêts en fin d'année.
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	A partir de F CFA 1 500 /AN
1.2	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1	Compte chèques	Franco
1.2.2	Compte d'épargne simple	Franco
1.2.3	Dépôt à terme	Franco
1.2.4	Compte d'épargne logement	Franco
1.2.5	Plan épargne logement	Franco
1.2.6	Compte sur livret	Franco
1.2.7	Compte-joint	Franco
1.2.7.1	Compte chèques	Franco
1.2.7.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.8	Compte indivis	Franco
1.2.8.1	Compte chèques	Franco
1.2.8.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.9	Lettre de clôture juridique	Franco
1.2.10	Attestation de clôture de compte	Franco
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Franco

II – SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	5%
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Franco
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	PROPORTIONNEL
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	Franco
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	F CFA 1 000
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	F CFA 1 000
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	Particuliers : F CFA HT 1 500 Salarié : F CFA HT 900
2.1.1.8	Arrêté de compte	Franco
2.1.1.9	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Franco
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	-
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	-
2.1.1.12	Assurance automobile	-
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Franco
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	F CFA 1 000 / mois
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	F CFA 1 000 / mois
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Franco
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation de solde	F CFA 25 000
2.1.5.2	Attestation de non engagement	F CFA 40 000
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	F CFA 50 000
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	F CFA 100
2.1.7	Frais pour procuration	Franco
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	-
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	Franco
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
2.1.8.3.1	Epargne KDO	4,5%
2.1.8.3.2	Epargne DADA	3,75%
2.1.8.3.3	Epargne LEADER	4,75%
2.1.8.3.4	Epargne KID	4,5%
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	3,5%
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	Négociable
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	-
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	

2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Franco
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	F CFA 25 / Feuille
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	Franco
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	F CFA 10 000
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	F CFA 15 000
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	N/A
2.2.1.2	Chèques de guichet	
2.2.1.3	Certification de chèque	F CFA 10 000
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	F CFA 5 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	F CFA 2 000
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	F CFA 2 000
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	Franco
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	F CFA 10 000
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	-
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	F CFA 10 000
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Facture du transporteur
2.2.1.12	Autres types de chèques	N/A
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	N/A
2.2.1.14	Encaissement de chèques	Franco
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Franco
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	0.2% MIN F CFA 10 000
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative	N/A
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	Franco
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client	Franco
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	F CFA 455
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	Franco
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	Franco
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	F CFA 7 500
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	N/A
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	N/A
2.2.2.1.5	Carte prépayée	F CFA 10 000

2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte	1,5% Min 1 000
2.2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB)	Franco
2.2.2.1.5.3	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) (pays X) hors Guichets Automatiques de banque (GAB) (banque X)	455
2.2.2.1.5.4	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) hors pays X	2% + F CFA 1 500
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	F CFA 1 250
2.2.2.1.5.6	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) pays X	Franco
2.2.2.1.5.7	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors pays X	1% Min F CFA 600
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur Guichets Automatiques de banque (GAB)	F CFA 350
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE) TPE	F CFA 200
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	F CFA 200
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	F CFA 10 000
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	Franco
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur banque X	Franco
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	F CFA 7 500
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	F CFA 7 500
2.2.2.4	Frais de reconfecion de carte (sauf défectuosité)	F CFA 7 500
2.2.2.5	Rédition du code confidentiel	F CFA 2 000
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	F CFA 5 000
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	F CFA 5 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	Franco
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Franco
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	F CFA 7 500
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Franco
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	F CFA 10 000
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Franco
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	Franco
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1	* Distributeurs Automatiques de billets (DAB) de la banque du client	Franco

2.2.2.13.1.2	* Distributeurs Automatiques de billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	F CFA 455
2.2.2.13.1.3	* Distributeurs Automatiques de billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	F CFA 455
2.2.2.13.1.4	* Distributeurs Automatiques de billets (DAB) Hors zone UEMOA	N/A
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	Franco
2.2.2.13.2.1	*consultation/édition de solde dans la banque du client	Franco
2.2.2.13.2.2	*Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	Franco
2.2.2.13.2.3	*consultation/édition d'historique de solde	Franco
2.2.2.14	Paiements	
2.2.2.14.1	*Dans la zone UEMOA	Franco
2.2.2.14.2	*Hors zone UEMOA	Franco
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Franco
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Franco
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	F CFA 2 000
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Franco
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	F CFA 5 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	* création du dossier	
2.2.3.1.7.1	* création du dossier interne	F CFA 1 000
2.2.3.1.7.1	* création du dossier place et UEMOA	F CFA 5 000
2.2.3.1.7.2	* Exécution des opérations	Franco
2.2.3.1.8	Modification de Virement Permanent	F CFA 1 000
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	* Création de dossier	F CFA 5 000
2.2.3.2.1.2	* Exécution de l'opération	F CFA 1 000
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	F CFA 1 000
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	F CFA 2 000
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	F CFA 1 000
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Franco
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Franco
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Franco

III – SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	
3.1.2.1	Remise de chèque CBI TOGO	J+1
3.1.2.2	Remise de chèque autres banques	J+2
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+2
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J+1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	J+1 et J-1
3.1.6	Livrets d'épargne	Dépôt: début du quinzaine suivant Retrait: début du quinzaine précédent
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Franco
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Franco
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	F CFA 10 000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	N/A
3.2.5	Rejet de chèque	F CFA 10 000
3.2.6	Demande d'opposition	F CFA 2 000
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt)	F CFA 10 000
3.2.8	Protêt	F CFA 20 000
3.2.9	Frais de circularisation	F CFA 25 000
3.2.10	Changement de signature	Franco
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Franco
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Franco
3.2.13	Changement de garde de titre	F CFA 10 000
3.2.14	Frais de nantissement	F CFA 5 000
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	F CFA 20 000
3.2.16	Frais de reclassement	F CFA 10 000

IV – SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Franco
4.2	Banque en ligne	F CFA 500
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	Franco
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Franco
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Franco
4.6	Services SMS	Franco
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Franco

4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Franco
4.9	Transfert à partir d'une carte	Franco

V – GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Franco
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Franco
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Franco
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Franco
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	Franco
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	Franco
5.7	Certificat de non-paiement	Franco
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	Franco

VI – OPERATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	En Euro: Achat Franco Vente Cion: 2% Autres devises : Achat Cours moyen -10 pts Vente Cours moyen +10 pts
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	NON DISPONIBLE
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	NON ENCORE DISPONIBLE
6.4	Autres types d'opération de change	-

VII – OPERATIONS DE CREDIT

7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD[1]+Marge)	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	MTD+7
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	MTD+10
7.1.3	Facilités de caisse	MTD+10
7.1.4	Autres crédits à court terme	MTD+7
7.2	Crédits à l'habitat	
7.2.1	Moyen terme (MDT+Marge)	MTD+10
7.2.2	Long terme (MTD+Marge)	MTD+5
7.3	Crédit-bail	
7.3.1	Mobilier	N/A

7.3.2	Immobilier	N/A
7.4	Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1	Frais de mainlevée d'hypothèque	F CFA 25 000
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	CONDITIONS ASSUREURS
7.4.3	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Franco
7.4.4	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	F CFA 25 000
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Franco
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	Franco
7.4.7	Frais d'état d'engagement	F CFA 25 000
7.4.8	Frais d'anticipation	2% de l'encours
7.4.9	Frais d'étude des dossiers de prêt	1% Flat min F CFA 25 000
7.4.10	Autres opérations de crédit	-
7.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers	-
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	Franco
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Franco
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Franco
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Franco
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Franco
7.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Franco
7.4.18	Commission d'engagement	1% Min F CFA 25 000
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	Franco
7.4.20	CAUTION	3%
7.4.21	Frais de suivi des dossiers de prêt	1% Flat min F CFA 25 000

VIII – OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

8.1	Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	
8.1.1	Frais d'encaissement	
8.1.1.1	Frais de manipulation	F CFA 25 000
8.1.1.2	Frais port de lettre	F CFA 10 000
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	F CFA 10 000
8.1.1.4	Frais d'impayés	F CFA 10 000
8.2	Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Franco
8.2.2	Frais d'encaissement	Franco
8.2.3	Frais de manipulation	F CFA 25 000
8.2.4	Frais de SWIFT	F CFA 15 000
8.2.5	Frais de port de lettre	F CFA 15 000
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	-
8.2.7	Frais fixes d'impayés	-
8.3	Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger	
8.3.1	Frais de dossier	F CFA 15 000

8.4	Transferts	
8.4.1	Transferts zone UEMOA	
8.4.1.1	Transferts zone UEMOA	F CFA 5 000
8.4.1.2	Transferts zone UEMOA (clients de passages)	F CFA 15 000
8.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	Frais Swift F CFA 15 000 Frais de dossier F CFA 10 000 TTHU 0,6% Ccion change 0,2% Min F CFA 15 000 Cours moyen + 10 pts
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	Frais Swift F CFA 15 000 Frais de dossier F CFA 10 000 TTHU 0,6% Ccion transfert Négociable Min F CFA 15 000
8.4.3	Autres types de transferts	-

IX – AUTRES SERVICES (DIVERS)

9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 30 jours	Franco
9.1.2	30 à 60 jours	Franco
9.1.3	60 à 90 jours	Franco
9.1.4	Plus d'un an	F CFA 5 000 / Documents
9.1.5	Supplément par photocopie	Franco
9.2	Boîte à lettres	N/A
9.3	Location de coffre-fort	N/A
9.4	Frais de reproduction de clé	N/A
9.5	Demande de renseignements sur client	
9.6	Demande de renseignements financiers	F CFA 25 000
9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	F CFA 25 000
9.8	Abonnement mensuel au site internet	N/A
9.9	Successions	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	F CFA 25 000
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	F CFA 15 000
9.9.3	Frais annuels de tenue de compte	Franco
9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	-
9.11	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
9.11.1	*Lettre d'avertissement	F CFA 5 000
9.11.2	*Lettre d'injonction	F CFA 7 500
9.12	Attestation d'avoirs	GRATUIT
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	GRATUIT
9.14	Autres types de services	-

** MTD = 5%

LES MONTANTS ET LES TAUX SONT EN HORS TAX

B – TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES ET ONG

I – CONDITIONS GENERALES DE COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Franco
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Franco
1.1.1.3	Compte courant	Franco
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	
1.1.1.4.1	ETS, ONG, ASSOCIATION, INDIVIDUEL, INFORMEL	F CFA 50 000
1.1.1.4.2	SARL, SA	F CFA 100 000
1.1.1.5	Autres types de comptes	Franco
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant	-
1.2	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1	Dépôts à terme société, ONG et Associations	Franco
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Franco
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Franco
1.2.4	Lettre de clôture juridique	Franco
1.2.5	Autres types de clôture de comptes	Franco

II- SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	7%
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	0,10%
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant	Franco
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	F CFA 5 000
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	F CFA 10 000
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	ETS, ONG, ASSO, INDIV F CFA 4 000 INFORMEL F CFA 2 000 SARL F CFA 7 500 SA F CFA 15 000
2.1.1.7	Arrêté de compte	Franco
2.1.2	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	
2.1.2.1	Relevés de compte	Franco
2.1.2.2	Mensuel	Franco
2.1.2.3	A la demande (mois en cours)	F CFA 1 000 /mois
2.1.2.4	Autre période (tarif par mois)	F CFA 1 000 /mois
2.1.3	Attestations bancaires	

2.1.3.1	Attestation de solde	F CFA 25 000
2.1.3.2	Attestation de non engagement etc	F CFA 50 000
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	0,5% Flat Min F CFA 100 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	F CFA 100
2.1.5	Frais pour procuration	Franco
2.1.6	Conditions créditrices	
2.1.6.1	Comptes courants rémunérés	NEGOCIABLE
2.1.6.2	Autres dépôts	NEGOCIABLE
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	N/A
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	N/A
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Franco
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	N/A
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	F CFA 10 000
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	F CFA 15 000
2.2.1.1.5	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	N/A
2.2.1.2	Certification de chèque	F CFA 10 000
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	F CFA 5 000
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	F CFA 10 000
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	F CFA 2 000
2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier	Franco
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	F CFA 10 000
2.2.1.8	Forfait chèque impayé <à montant X FCFA (montant à préciser)	N/A
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Franco
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Suivant la facture du transporteur
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés	Franco
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement	N/A
2.2.1.13	Encaissement de chèques	Franco
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Franco
2.2.1.13.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Confert Opérations à l'Etranger
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	F CFA 7 500
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	F CFA 7 500
2.2.2.1.1.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Franco
2.2.2.1.1.2	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères de la zone UEMOA	F CFA 500
2.2.2.1.1.3	Consultation de solde	Franco
2.2.2.1.1.4	Mini relevé	
2.2.2.1.1.5	Frais de gestion mensuels	Franco
2.2.2.1.1.6	Frais annuels	F CFA 7 500

2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	F CFA 27 500
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	F CFA 27 500
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	F CFA 27 500
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	F CFA 5 000
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	F CFA 5 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (Société)	Franco
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Franco
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	Suivant frais nouvelle carte
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	N/A
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	F CFA 15 000
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Franco
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.1.1	Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	Franco
2.2.2.13.1.2	Distributeurs Automatiques de Billets autres banques locales (GIM UEMOA)	F CFA 455
2.2.2.13.1.3	Distributeurs Automatiques de Billets dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	F CFA 455
2.2.2.13.1.4	Distributeurs Automatiques de Billets Hors zone UEMOA	N/A
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de banques/Distributeurs Automatiques de Billetsmp	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Franco
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition d'historique de solde	Franco
2.2.2.14	Paiements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	Franco
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA	1% Min F CFA 600
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Franco
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	F CFA 2 000
2.2.3.1.3	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Franco
2.2.3.1.4	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	MT < 50 M - 5 000 MT > 50 M - 10 000
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA FILIALE (MAD)	
2.2.3.1.5.1	Virement dans l'UEMOA FILIALE (MAD) client	F CFA 5 000
2.2.3.1.5.2	Virement dans l'UEMOA FILIALE (MAD) non client	F CFA 15 000
2.2.3.1.6	Virement dans l'UEMOA (SICA)	F CFA 2 000
2.2.3.1.7	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Franco

2.2.3.1.8	Mise en place de virement permanent local ou autre	
2.2.3.1.8.1	Ouverture de dossier	Franco
2.2.3.1.8.2	Ouverture de dossier autre banque	F CFA 5 000
2.2.3.1.8.3	Exécution de l'opération	Franco
2.2.3.1.9	Remise de virement (support télétransmission)	N/A
2.2.3.1.10	Mise à disposition de fonds	F CFA 10 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	F CFA 5 000
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	F CFA 1 000
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	GRATUIT
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	GRATUIT
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	GRATUIT
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	F CFA 10 000
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	GRATUIT
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	NEGOCIABLE
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	NEGOCIABLE
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	GRATUIT
2.2.3.3.4	Commission d'endos	GRATUIT
2.2.3.3.5	Intérêt	
2.2.3.3.6	Port de lettre	FCFA 3 000+TARIF COURRIER
2.2.3.3.7	Frais fixe	F CFA 10 000
2.2.3.3.8	Frais de protêt	F CFA 15 000
2.2.3.3.9	Frais de prorogation d'échéance	F CFA 15 000
2.2.3.3.10	Autres effets de commerce	-

III – SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	J+2
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+2
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J+2
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	J+1 ET J-1
3.1.6	Livrets d'épargne	J+15
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	GRATUIT
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	GRATUIT

3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	F CFA 10 000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	N/A
3.2.5	Rejet de chèque	F CFA 10 000
3.2.6	Demande d'opposition	franco
3.2.7	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	franco
3.2.8	Protêt	F CFA 15 000
3.2.9	Frais de circularisation	F CFA 25 000
3.2.10	Changement de signature	Franco
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Franco
3.2.12	Changement d'adresse	Franco
3.2.13	Changement de garde de titre	Franco
3.2.14	Frais de nantissement	NEGOCIABLE
3.2.15	Frais de saisie attribution (ATD)	F CFA 50 000
3.2.16	Frais de reclassement	-
3.2.17	Autres types de services bancaires	-

IV- SERVICE DE BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Franco
4.2	Banque en ligne	F CFA 2 000
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	N/A
4.4	Services SMS	Franco
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Franco
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Franco
4.7	Autres types de services banque à distance	Franco

V – GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Franco
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Franco
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Franco
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	Franco
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	F CFA 10 000
5.7	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	Franco
5.8	Certificat de non-paiement	Franco
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	Franco

VI – OPERATIONS SUR TITRES

6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	N/A
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	N/A
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	N/A

6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuit)	N/A
6.5	Relevé mensuel	N/A
6.6	Relevé de titres à la demande	N/A
6.7	Autres types d'opérations sur titres	N/A

VII- OPERATIONS DE CHANGE

7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	En Euro Achat: Franco Vente: Cion: 2% Autres devises : Cours affiché
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	NON ENCORE DISPONIBLE
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	NON ENCORE DISPONIBLE
7.4	Autres types d'opération de change	NON ENCORE DISPONIBLE

VIII – OPERATIONS DE CREDIT

8.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB[1]+Marge)	
8.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (TBB+Marge)	TBB+ 7
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (TBB+Marge)	TBB+ 4
8.1.3	Crédits à court terme (TBB+Marge)	TBB+ 4
8.1.4	Autres crédits à court terme (TBB+Marge)	TBB+ 4
8.1.5	Autres crédits à moyen et long termes (TBB+Marge)	TBB+ 4
8.1.6	Crédit-bail	
8.1.6.1	Mobilier	N/A
8.1.6.2	Immobilier	N/A
8.1.7	Financement en devises	N/A
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	N/A
8.1.9	Autres financements en devises	TBB+ 4
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	TBB+ 4
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	TBB+ 4
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	TBB+ 4
8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	TBB+ 4
8.2	Crédits par signature	
8.2.1	Caution sur marches	3% min F CFA 20 000. Payable à la mise en place et en début de trimestre civile. Tout trimestre entamé est dû
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	3% min F CFA 20 000. Payable à la mise en place et en début de trimestre civile. Tout trimestre entamé est dû
8.2.3	Aval de traites	3%
8.3	Opérations connexes aux opérations de crédits	

8.3.1	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	NEGOCIABLE
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	NEGOCIABLE
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	NEGOCIABLE
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	NEGOCIABLE
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	NEGOCIABLE
8.3.6	Demande de décompte	NEGOCIABLE
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	NEGOCIABLE
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	NEGOCIABLE
8.3.9	Commission d'engagement	1% flat min F CFA 100 000
8.3.10	Frais d'études des dossiers de prêt	0,75% flat min F CFA 75 000
8.3.11	Frais et commissions d'escompte	0,5% flat min F CFA 100 000
8.3.12	Cautions et avals	3% min F CFA 20 000. Payable à la mise en place et en début de trimestre civile. Tout trimestre entamé est dû
8.3.13	Frais de suivi des dossiers de prêt	0,25% flat min F CFA 25 000

IX – OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

9.1	Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	Commission prorogation – commission rapatriement	0,35%
9.1.1.2	Commission d'encaissement	GRATUIT
9.1.1.3	Frais d'envoi	Suivant la facture du transporteur
9.1.1.4	Provisions pour retour d'effets impayés	-
9.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	F CFA 15 000
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT	F CFA 15 000
9.1.2	Autres devises	
9.1.2.1	Commission de change	0,50%
9.1.2.2	Commission d'encaissement	0,15%
9.1.2.3	Frais d'envoi	Suivant la facture du transporteur
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	F CFA 15 000
9.1.2.5	Provision pour retour de chèque impayé	F CFA 15 000
9.2	Emission de chèques et effets en devises	
9.2.1	Euro	
9.2.1.1	Frais de dossier	F CFA 15 000
9.2.1.2	Commission de transfert	F CFA 15 000
9.2.1.3	Taxe	0
9.2.1.4	Frais swift	F CFA 15 000
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	GRATUIT
9.2.2	Autres devises	
9.2.2.1	Frais de dossier	F CFA 15 000
9.2.2.2	Taxe	0
9.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	Franco

9.2.2.4	Frais swift	F CFA 15 000
9.2.2.5	Autres types d'opérations avec l'étranger	
9.3	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Franco
9.3.2	Frais d'encaissement	Franco
9.3.3	Frais de manipulation	Franco
9.3.4	Frais de Swift	F CFA 15 000
9.3.5	Frais de port de lettre	F CFA 35 000
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance	F CFA 10 000
9.3.7	Frais fixe d'impayés	F CFA 10 000
9.4	Transferts	
9.4.1	Transferts zone UEMOA	-
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
9.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	Frais Swift: F CFA 15 000 Frais de dossier: F CFA 10 000 TTHU: 0,6% Ccion change: 0,2% Min F CFA 15 000 Cours appliqué: moyen + 10 pts
9.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change en autres devises)	Frais Swift: F CFA 15 000 Frais de dossier: F CFA 10 000 TTHU: 0,6% Ccion transfert: Négociable Min F CFA 15 000
9.4.3	Autres types de transferts	-
9.5	Opérations documentaires	
9.5.1	Remise documentaire import	
9.5.1.1	Ouverture de remdoc import	Frais de dossier: F CFA 20 000 Frais Swift: F CFA 15 000 Port de lettre: F CFA 1 000
9.5.1.2	Règlement de remdoc import	Conf. Transfert hors UEMOA
9.5.2	Remise documentaire export	
9.5.2.1	Ouverture de remdoc export	Frais de dossier: F CFA 25 000 Frais Swift: F CFA 15 000 Frais DHL: F CFA 25 000
9.5.2.2	Règlement de remdoc export	Frais d'encaissement: F CFA 20 000 Frais Swift: F CFA 10 000 Port de lettre: F CFA 1 000
9.5.3	Crédit documentaire import	
9.5.4	Ouverture de credoc	Ccion d'ouverture : 1%/Trim Ind Min F CFA 50 000 Frais de dossier : F CFA 50 000 Frais Swift: F CFA 15 000
9.5.5	Utilisation du credoc	Ccion d'acceptation/engagement: 0.5% Frais Swift: F CFA 15 000
9.5.6	Modification du credoc	Montant et validité: 0.5%/Trim Ind Autres termes : F CFA 20 000 Frais d'annulation: F CFA 30 000 Frais Swift: F CFA 15 000

9.5.7	Crédit documentaire export	
9.5.8	Domiciliation recettes d'exportation	Franco
9.5.9	Lettre de crédit	N/A

X – AUTRES SERVICES (DIVERS)

10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	GRATUIT
10.1.2	30 à 60 jours	GRATUIT
10.1.3	60 à 90 jours	GRATUIT
10.1.4	Plus d'un an	F CFA 10 000 / Documents
10.1.5	Supplément par photocopie	Franco
10.2	Boîte à lettres	N/A
10.3	Location de coffre-fort	N/A
10.4	Frais de reproduction de clé	N/A
10.5	Demande de renseignements sur client	F CFA 25 000
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	F CFA 25 000
10.7	Demande de renseignements financiers	F CFA 25 000
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	F CFA 25 000
10.9	Abonnement mensuel au site internet	Franco
10.10	Information annuelle des cautions	NEGOCIABLE
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	F CFA 25 000
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	F CFA 15 000
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	-
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Franco
10.13	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	Franco
10.13.1	Lettre d'avertissement	F CFA 5 000
10.13.2	Lettre d'injonction	F CFA 7 500
10.14	Attestation d'avoirs	F CFA 25 000
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	
10.16	Autres types de services	NEGOCIABLE

****TBB = (IP + DE + PN + PS) / RM = 8%**

LES MONTANTS ET LES TAUX SONT EN HORS TAXES

FORMULE DE CALCUL DU TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG)

$$k = n$$

$$k' = n'$$

$$\sum_{k=1}^{t_k} P_k / (1+i)^{t_k} = \sum_{k'=1}^{t_{k'}} R_{k'} / (1+i)^{t_{k'}}$$

Dans laquelle :

Σ désigne la somme.

n est le nombre de tranches de déblocage du prêt à recevoir par l'emprunteur. n' est le numéro du dernier remboursement ou du dernier règlement de charge.

P_k est le montant de la tranche n^k du prêt.

$R_{k'}$ est le montant du remboursement ou du paiement de charges n'^k .

K est le numéro d'ordre d'une tranche de prêt. Dans le cas particulier des prêts débloqués en une seule tranche, k est fixé à 1 ($k=1$).

K' est le numéro d'ordre d'un remboursement ou d'un règlement de charges.

t_k est l'intervalle de temps, exprimé en nombre de périodes unitaires, séparant la date de la première tranche du prêt ($k=1$) et celle de la k ème tranche du prêt.

$t_{k'}$ est l'intervalle de temps, exprimé en périodes unitaires, séparant la date du premier déblocage du prêt (première tranche du prêt) et celle de la k' ème remboursement ou paiement de charges ($k'=\& à n'$).

i est le taux de période

Le TEG étant calculé sur une base annuelle, il se détermine selon la relation de proportionnalité suivante :

$$\text{TEG} = \frac{i \times \text{durée d'une année civile}}{\text{Durée de la période unitaire}}$$

EXEMPLES ILLUSTRATIFS DE CALCUL DU TEG

Exemple 1

Soit un prêt de 10 000F CFA en date du 1^{er} janvier 2018, CBI TOGO retient des frais de dossier de 0,5%.

Soit 50 FCFA à la mise en place, le taux conventionnel généralement appliqué est de 7% l'an.

L'échéancier des remboursements prévoit 12 remboursements constants de 865 FCFA à payer le premier de chaque mois à partir de 1^{er} février 2018.

Réponse

En application à la formule on a :

$$10\,000 - 50 = \sum_{k'=1}^{k'=12} 865 / (1 + i)^{k'}$$

L'équation se résout par itérations successives et donne un taux de période $i = 0,66\%$ soit un TEG de 7,94%.

Exemple 2

Soit un découvert de 60 000 FCFA au taux de 9% pendant les 15 derniers jours et des frais pour 5 FCFA. Les intérêts sont calculés en jours réels soit 365 jours pour une année.

Réponse

Agios = $60\,000 \times 9\% \times 15 / 365 + 5$

Soit 226,9178

Le calcul du taux journalier consiste à ramener le montant des agios au nombre de jours débiteurs

$$\text{Soit } i = 226,9178 / (60000 \times 15) = 0,00025213$$

Ce qui donne un TEG de 9,20%.